

Titre pro Chef de chantier TP en apprentissage

Cette formation est accessible par blocs de compétences indépendants et éligible au compte personnel de formation (C.P.F).

Par la voie de l'apprentissage, les formations sont gratuites pour l'apprenant.

Objectifs

CCP - DIRIGER DES CHANTIERS DE TERRASSEMENTS COURANTS :

- Préparer et organiser le travail des équipes de terrassements courants,
- Faire réaliser par ses équipes des chantiers de terrassements courants,
- Réaliser les opérations de fin d'un chantier de terrassements courants.

CCP - DIRIGER DES CHANTIERS DE CANALISATIONS

- Préparer et organiser le travail des équipes de pose de canalisations,
- Faire réaliser par ses équipes la pose de canalisations,
- Réaliser les opérations de fin d'un chantier de canalisation.

CCP - DIRIGER DES CHANTIERS DE ROUTES ET DE VOIRIE URBAINE

- Préparer et organiser le travail des équipes de construction de routes et de voirie urbaine,
- Faire réaliser par ses équipes la construction de routes et de voirie urbaine,

Public Visé

Ouvrier qualifié dans le domaine des travaux publics, ayant ou non une expérience du management.

Durée

0.00 Heures

Pré Requis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis particulier.

Parcours pédagogique

CCP - DIRIGER DES CHANTIERS DE TERRASSEMENTS COURANTS

En collaboration avec le conducteur de travaux et en fonction des délégations qui lui sont données, à partir du dossier "chantier" (plans, profils et cahiers des charges), le (la) chef de chantier T.P. Routes et Canalisations :

- Participe à l'amélioration des modes opératoires et à la définition des méthodes d'exécution du chantier de terrassement,
- Planifie et organise l'activité des équipes, en leur transmettant les informations issues des dossiers d'exécution, verbalement, sous forme de procédures simples, ou de croquis,
- Réalise les opérations de détection, de repérage et de traçage de la position présumée des réseaux enterrés, puis les implantations des ouvrages à réaliser,
- Conduit et gère l'activité des équipes de terrassements et suit l'avancement des travaux,
- Rend compte de l'avancement des ouvrages (rapports de chantier, constats, relevés pour situation de travaux), et recale les calendriers d'exécution si nécessaire,
- Repère les travaux supplémentaires et fournit les éléments en permettant le chiffrage,
- Déclenche les livraisons auprès des fournisseurs et confirme les interventions des sous-traitants,
- Effectue ou fait effectuer les contrôles de conformité et de qualité,
- Réalise les relevés simples nécessaires à la production des plans de récolement et prépare les opérations préalables à la réception des ouvrages.

Il (elle) possède la connaissance des procédés, méthodes et matériels employés en terrassement, de l'importance des caractéristiques de nature et d'état des sols et matériels (dureté, granularité, teneur en eau, ...), ainsi que des conditions atmosphériques.

Il (elle) assure la relation entre le client et l'entreprise en participant aux réunions de chantier et se trouve fréquemment en relation avec :

- ses responsables hiérarchiques et d'autres personnels de l'entreprise (géomètre, laborantin, service matériel, service paie),
- les représentants de la maîtrise d'oeuvre, des intervenants extérieurs (fournisseurs, loueurs de matériels),
- les riverains du chantier et les usagers de la route.

CCP - DIRIGER DES CHANTIERS DE CANALISATIONS

En collaboration avec le conducteur de travaux et en fonction des délégations qui lui sont données, à partir du dossier "chantier" (plans, profils des ouvrages et cahiers des charges), le (la) chef de chantier T.P. Routes et Canalisations :

- Participe à l'élaboration des modes opératoires et à la définition des méthodes d'exécution du chantier de canalisations en prenant en compte l'aspect "sécurité" particulièrement prégnant pour cette activité,
- Planifie et organise l'activité des équipes en leur transmettant les informations issues des dossiers d'exécution, verbalement, sous formes de procédures simples ou de croquis,

ECIR FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 93130003813

ECIR FORMATION

Route d Alleins - 13370 MALLEMORT DE PROVENCE

Tél. : 0490594205 - Site internet : www.ecirformation.fr - e-mail : contact@poleformation-tp.fr
Association loi 1901 au capital de 0 - N° TVA Intra. : FR33782738306 - Code NAF : 8559A

- Réalise les opérations de détection, de repérage et de traçage de la position présumée des réseaux enterrés, puis les implantations des ouvrages à réaliser,
- Conduit et gère l'activité des équipes et suit l'avancement des travaux,
- Rend compte de l'avancement des ouvrages (rapports de chantier, constats, relevés pour situation de travaux) et recale les calendriers d'exécution si nécessaires,
- Repère les travaux supplémentaires et fournit les éléments en permettant le chiffrage,
- Déclenche les livraisons auprès des fournisseurs et confirme les interventions des sous-traitants,
- Effectue ou fait effectuer les contrôles de conformité et de qualité, les essais et épreuves des réseaux,
- Réalise les relevés simples nécessaires à la production des plans de récolement les opérations préalables à la réception des ouvrages,

Il (elle) a une bonne connaissance des procédés, méthodes et matériels employés en pose de canalisations enterrées, de l'importance des caractéristiques de nature et d'état des sols ainsi que des conditions atmosphériques, en particulier en matière de tenue des parois de tranchée et de blindage associé, mais aussi en termes de remblayage et de compactage des tranchées.

Il (elle) assure la relation entre le client et l'entreprise en participant aux réunions de chantier et se trouve fréquemment en relation avec :

- ses responsables hiérarchiques (principalement de conducteur de travaux) et d'autres personnels de l'entreprise (géomètre, laborantin, service matériel, service paie),
- les représentants de la maîtrise d'oeuvre, des intervenants extérieurs (fournisseurs, loueurs de matériel),
- les riverains du chantier et les usagers de la route.

CCP - DIRIGER DES CHANTIERS DE ROUTES ET DE VOIRIE URBAINE

En collaboration avec le conducteur de travaux et en fonction des délégations qui lui sont données, à partir du dossier "chantier" (plans, profils, dessins des ouvrages et cahiers des charges), le (la) chef de chantier T.P. Routes et Canalisations :

- Participe à l'élaboration des modes opératoires et à la définition des méthodes d'exécution du chantier de routes et de voirie urbaine,
- Planifie et organise l'activité des équipes, en leur transmettant les informations issues des dossiers d'exécution, verbalement, sous forme de procédures simples, ou de croquis,
- Réalise les opérations de détection, de repérage et de traçage de la position présumée enterrés, puis les implantations des ouvrages à réaliser,
- Conduit et gère l'activité des équipes et suit l'avancement des travaux,
- Rend compte de l'avancement des ouvrages (rapports de chantier, constats, relevés pour situation de travaux) et recale les calendriers d'exécution si nécessaire,
- Repère les travaux supplémentaires et fournit les éléments en permettant le chiffrage,
- Déclenche les livraisons auprès des fournisseurs et confirme les interventions des sous-traitants,
- Effectue ou fait effectuer les contrôles de conformité et de qualité,
- Réalise les relevés simples nécessaires à la production des plans de récolement, et prépare les opérations préalables à la réception des ouvrages.

Il (elle) possède une bonne connaissance des procédés, méthodes et matériels employés en construction routière, de l'importance des caractéristiques de nature et d'état des matériaux (dureté, granularité, teneur en eau, ...) ainsi que des conditions atmosphériques, en particulier en matière d'accrochage au support des couches d'enduits superficiels et de compactage des bétons bitumineux.

Il (elle) assure la relation entre le client et l'entreprise en participant aux réunions de chantier et se trouve fréquemment en relation avec :

- ses responsables hiérarchiques et d'autres personnels de l'entreprise (géomètre, laborantin, service matériel, service paie),
- les représentants de la maîtrise d'oeuvre, des intervenants extérieurs (fournisseurs, loueurs de matériel),
- les riverains du chantier et les usagers de la route.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Salle de cours équipée (vidéo...),
- Accès à la plateforme E-Learning et à sa documentation,
- Terrain composé de différents ateliers permettant la mise en application,



Méthodes et modalités d'évaluation

Feuille d'émargement journalière
Mise en situation et contrôle des connaissances
Clôture de stage : fiche de satisfaction du stagiaire
Certificat de stage
Mise en situation et contrôle des aptitudes avec grille de suivi,
réalisation d'un Dossier Professionnel (DP)
Présentation au titre professionnel de Chef de chantier

Modalités d'Accessibilité

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation, ...)
Veuillez contacter la Référente Handicap
Mme Julia Berenger
04 90 59 49 22
Julia.berenger@poleformation-tp.fr



Contactez-nous !

Christelle PONS
Commerciale

Tél. : 0679187945
Mail : christelle.pons@poleformation-tp.fr